

CK 49957



N° 8

1930

Monsieur le Préfet



J'ai l'honneur de solliciter de
votre bienveillance la délivrance d'un passeport
pour ma fille, Marie Aimée Bourbouze, élève
de l'Institut de la Sour, à Paris, qui doit se
rendre en pèlerinage en Italie, avec un groupe
d'élèves de la même pension, pour y séjourner
du 12 au 26 avril prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon profond respect.
Aurillac le 5 février 1930

ré à Aurillac, le 11 Août 1933

Bourbouze

Tu et transmis
avec avis favorable.

Monsieur Bourbouze se rend
en Italie pour faire un voyage
s'agissant



Aurillac, 5/2/30

Le Commissaire de Police

Ch. Deshayes